

Commune  
De  
**TORCE EN VALLEE**

Délibérations  
Du Conseil Municipal

Date de convocation

8 juin 2022

Date d'affichage

8 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le treize juin à vingt heures trente précises,

Le conseil municipal légalement convoqué le huit juin deux mil vingt-deux s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROYER, maire.

En exercice 15  
Présents 11  
Votants 11

**Étaient présents** : Jean-Michel ROYER, Laurent GUILLET, Céline MATHÉ, Aurélie HOUDAYER, Denis DEBELLE, Émilie LOPES, Michel CHADUTEAU, Maryse BESNIER, Yves GICQUEL, Annick CUISNIER, Vincent GUILLERME,

**Absents et excusés** : Pascaline LEGENDRE, Olivier LE CORF, Joël DAVID, Aurélie BUTET.

Le président a dénombré onze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée par l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Selon les dispositions de l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, Denis DEBELLE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

**PLATEAUX RUE DU DOLMEN ET RUE DE LA PAIX - CHOIX DE L'ENTREPRISE  
2022-045**

Monsieur le maire demande à Monsieur Laurent Guillet, Adjoint délégué à la voirie, assainissement et bâtiment, de bien vouloir présenter les différents devis de consultation pour la réalisation de deux plateaux de ralentissement, Rue du Dolmen et rue de la Paix.

Monsieur Laurent Guillet restitue le projet sur le plan, présente les trois devis et précise qu'il a demandé une réévaluation des devis qu'il avait obtenu lors de l'élaboration du Budget suite à la conjoncture actuelle.

L'implantation a été réalisé sous les conseils de l'ATESART et vue avec les services du Département.

	Colas Champagné	Eiffage Voivres les le mans	Flécharde La Ferté Bernard
Préparation	5 105.13 €	3 304.40 €	2 700.00 €
Plateau Dolmen	11 457.02 €	12 600.75 €	11 478.00 €
Plateau Paix	12 442.39 €	13 260.53 €	13 707.00 €
<b>Total HT</b>	<b>29 004.54 €</b>	<b>29 165.68 €</b>	<b>27 885.00 €</b>
<b>Total TTC</b>	<b>34 805.45 €</b>	<b>34 998.82 €* </b>	<b>33 462.00 €* </b>
	2	3	1

\*Devis non réévalué

Monsieur Laurent Guillet précise que le devis de la Colas sera revu à l'élaboration des travaux et que les tarifs seront révisés aux moments des travaux.

Monsieur Laurent Guillet fait un point sur le tableau de financement de ce projet :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PLATEAUX RUE DU DOLMEN ET DE LA PAIX						
Origine des financements	Montant de subvention sollicité	Taux	Montant de subvention obtenu	Taux	Montant des dépenses éligibles	Date d'attribution de subvention ou date à laquelle la subvention a été sollicitée
Financement de l'Etat (DETR, DSIL, DSIL relance, DSIL rénovation énergétique)	17288.00	60%	12156.00	42%	17288.00	15/10/2021
Conseil Régional	2881.00	10%	2881.00	10%	2881.00	19/11/2021
Conseil départemental						
Autre collectivité (à préciser)						
Autre financeur public (à préciser)						
Part restant à la charge du maître d'ouvrage	8644.00	30%	13776.00	48%		
<b>MONTANT TOTAL H.T DE L'OPERATION</b>	<b>28813.00</b>	<b>100%</b>	<b>28813.00</b>	<b>100%</b>		

Le Conseil municipal demande que tous les riverains soient informés du projet de sécurisation de la commune.

La situation du plateau rue de la Paix peut être modifiée de quelques mètres, la commission travaux se réunira le jeudi 23 juin 2022 à 18 h30 rue du champ de la pierre pour valider l'emplacement définitif.

Monsieur Laurent Guillet propose au conseil municipal de porter son choix sur l'entreprise Flécharde pour sa meilleure offre. En effet, cette entreprise réalisera les travaux pour fin août et ne révisera pas ses tarifs.

Monsieur le maire demande au conseil de bien vouloir se prononcer

☞ **Après délibération, le Conseil Municipal, par le vote à main levée, à l'unanimité,**

**DECIDE** de retenir l'entreprise Flécharde pour la conception de deux plateaux rue du Dolmen et rue de la Paix,  
**AUTORISE** Monsieur le maire à signer le devis,  
**DONNE** pouvoir à Monsieur le maire pour signer tout document relatif à cette décision.

**Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dits,**  
**Pour copie conforme,**  
*Le Maire,*  
**Jean-Michel ROYER**

